

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT COTE D'OR
Commune de CLENAY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE
DU 04 FEVRIER 2026**

Date de convocation 26 JANVIER 2026

Date d'affichage 26 JANVIER 2026

CONSEILLERS MUNICIPAUX

PRESENTS		ABSENTS EXCUSÉS
BONHOMME-ARNAULT Carine	GREGOIRE Gaël	
BOUCHET Emmanuel	IMBERT Frédéric (Maire)	
BRESSAND Nicolas	JONINON Emmanuelle	
CAILLET Jocelyn	LOUIS Lindia	ABSENT(S) AYANT DONNE PROCURATION
CALLOT Marie-Elise	VIARDOT Daniel	
CHOUX Florence		
GARREAU Loïc		
		SECRETAIRE DE SEANCE
		BRESSAND Nicolas

**Nombre de
conseillers**

En exercice 12

Présents 12

Votants 12

(procuration -)

OBJET

**AMENAGEMENT FONCIER
ET TRAVAUX CONNEXES**

MARSANNAY LE BOIS

Demande de mesures
pour limiter transit des
poids lourds sur le
secteur Route de
Marsannay le
Bois/Grande rue

PROJET DE NOUVEAU PLAN PARCELLAIRE ET LE PROGRAMME DE TRAVAUX CONNEXES DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE LA COMMUNE DE MARSANNAY LE BOIS

M. le Maire indique qu'une enquête publique sur le nouveau plan parcellaire et le programme de travaux connexes de l'aménagement foncier agricole et forestier de Marsannay-le-bois est ouverte du 24 février 2026 au 27 mars 2026.

M. le Maire rappelle qu'en 2024, le conseil municipal avait exprimé ses craintes quant à l'impact sur le trafic routier de cet aménagement foncier et la circulation au niveau de la Route de Marsannay-le-Bois, trafic déjà dense sur ce secteur de la commune. Une discussion s'engage au sein de l'assemblée.

Considérant la circulation déjà très dense sur le secteur de la route de Marsannay-le-Bois, Considérant la présence d'un carrefour particulièrement dangereux à l'intersection de la Route de Marsannay-le-Bois et la Grande Rue,

Considérant la proximité immédiate de l'école et la fréquentation quotidienne du secteur par de nombreux enfants et parents

Considérant l'augmentation constante du passage de poids lourds sur cet axe, Considérant les risques accrus pour la sécurité des piétons et des usagers de la route, notamment aux heures d'entrée et de sortie des classes,

Considérant les nuisances sonores, les vibrations et les dégradations potentielles de la voirie qui pourraient être générées par un trafic de poids lourds encore accentué,

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité

-EXPRIME ses vives inquiétudes quant à l'augmentation de la circulation des poids lourds sur le secteur de la Route de Marsannay-le-Bois, en raison des dangers qu'elle représente pour la sécurité des riverains et des usagers (enfants en particulier)

-SOULIGNE le caractère dangereux du carrefour situé à l'intersection Route de Marsannay-le-Bois et la Grande rue, qui sera aggravé par l'accroissement du nombre de véhicules de fort tonnage.

-DEMANDE que des mesures adaptées soient étudiées et mises en œuvre afin de limiter le transit des poids lourds sur le secteur.



Monsieur le Maire

Frédéric IMBERT